

(Inclus No. 2.) L'EXPRESS DU NORD DE VICKER'S,
En compte avec
 LE CHEMIN DE FER DU NORD, CANADA.

ETAT des sommes payées pour le service de l'Express par le chemin de fer du Nord, Canada, de 1854 à 1864 (ces deux années incluses), ainsi que les commissions payées pour le service des stations.

Date.			*Montant chargé par frets.	Commissions pour service de stations	Montant total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1857	Fret d'Epress, etc.,	12 mois.	1834 78	614 00	2448 78
1858	do	do	1276 35	584 00	1860 35
1859	do	do	1209 68	568 00	1777 68
1860	do	do	1498 54	587 00	2080 54
1861	do	do	1664 63	602 00	2266 63
1862	do	do	1511 29	586 00	2097 29
1863	do	do	1708 92	610 00	2318 92
1864	do	do	1608 99	598 00	2206 99
Total pour huit ans.....					\$17,057 18
Moyenne par année.....					\$2,132 15

*Les sommes inscrites dans cette colonne comprennent les sommes payées pour le transport des employés de l'Epress à raison de \$25 par mois pour chacun d'eux.

JOHN C. VICKERS,
Gérant (Express du Nord).

FRED. CUMBERLAND,
Directeur-Gérant N. R. C.

Toronto, 23 mars 1865.

(Suit l'affidavit expédié par M. Moberly et mentionné dans les minute du 25 mars et la lettre de M. Cumberland du 24 mars.)

COMTÉ DE FRONTENAC. } Moi, Joseph Curran Morrisson, un des juges de la cour
 SAVOIR : } du banc de la Reine, Haut-Canada, fais serment et dis :

Que j'ai été président du chemin de fer du Nord depuis le quatorze décembre 1852 jusqu'au vingt-cinq juin 1862—qu'à l'ouverture de la ligne le tarif postal était de cent dix piastres par mille, d'après les livres de la compagnie—que le département des postes ayant refusé de payer ce tarif, comme président de la compagnie, je protestai, par-devant les officiers du dit département, que je n'acceptais point un tarif moindre—que, fréquemment, durant plusieurs années j'ai réitéré cette protestation—que je donnai instruction au trésorier de la compagnie de ne recevoir que comme à-comptes les sommes qui pourraient être payées par le gouvernement et d'exiger du gouvernement le tarif de cent dix dollars par mille—que je ne saurais dire si mes protestations ont été adressées par écrit au gouvernement ou au département des postes sans faire des recherches à Toronto, et qu'au moment où je donne cet affidavit je suis en tournée de circuit.

JOS. C. MORRISSON.

Assermenté devant moi en la cité de Kingston,
 Ce 23 mars 1865.

HENRY SMITH,
 Commissaire, B. R., comté de Frontenac.